

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-CÔTE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

9 Mars — Mort du cardinal Thomas, archevêque de Rouen.

— Mort du docteur de Pitti-Ferrandi, Sénateur de la Corse.

10 Mars — Drame sanglant, quai de l'Hôtel-de-Ville à Paris. Un ouvrier mécanicien de précision, épris des charmes d'une jeune veuve, sa voisine de palier, lui ayant fait des avances auxquelles cette dame était demeurée insensible, se venge en lui tirant trois coups de revolver dans la tête et se brûle ensuite la cervelle.

— M. Cavaignac dépose à la Chambre une proposition tendant à rendre progressive la contribution foncière sur la propriété non bâtie et la contribution personnelle et mobilière.

11 Mars — Le procès intenté au docteur Cornélius Hertz par la succession de Reinach, se termine par une transaction qui amène la rétrocession d'une somme de 4,500,000 fr. à l'actif de la liquidation de Panama.

12 Mars — Formation du nouveau ministère espagnol, sous la présidence de M. Sagasta.

— Échange de télégrammes de féli-

citations, entre M. Carnot, président de la république et l'empereur de Russie, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

13 Mars — Une jeune femme, fort élégamment vêtue, se jette dans la Seine avec sa fille, par suite d'un accès de fièvre chaude. Les deux cadavres sont retirés de l'eau à Neuilly, près de l'île aux Anglais.

14 mars — La révolution brésilienne prend fin par la soumission des rebelles et de l'amiral Saldanha da Gama.

— Nouvelles arrestations anarchistes.

— Ramogé, l'intrépide marcheur-vainqueur de la course de Paris-Belfort, est battu par M. Paillard son adversaire, pour une différence de près de trois heures sur un parcours de 480 kilomètres.

15 mars — Une bombe portée à l'église de la Madeleine par l'anarchiste Pauwels, éclate à l'entrée de l'édifice entre les mains de ce dernier qui est horriblement mutilé et mis en lambeaux.

Les dégâts matériels sont heureusement de peu d'importance.

— Un incendie considerable detruit une fabrique de meubles à Lille. Les dégâts matériels sont estimés à 200.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La Société cantonale d'horticulture a tenu dimanche dernier à deux heures sa première séance de l'année, sous la présidence de M. Barre, président, assisté de MM. Gosset, vice-président, Thonnerieux, vice-secrétaire et Lemarié, archiviste.

Dix-neuf membres présents et sept absents ont pris part à l'élection pour le renouvellement du bureau; le scrutin a donné les résultats suivants :

M. Barre, président.	26 voix
M. Gosset, vice-président	22 «
M. Michel, secrétaire	26 «
M. Thonnerieux, vice-sec.	25 «
M. Boulay, trésorier.	24 «
M. Lemarié, archiviste	26 «

L'élection pour le renouvellement des commissions de revue a appelé à ces fonctions MM. Lepine Denis, Pasquier Eugène, Loron père, Mousard, Doumeng et Alix.

Sur la demande de plusieurs membres, il est décidé qu'un cours de taille sera fait le lundi de Pâques et continué les dimanches 3 juin et 8 juillet.

De l'avis de M. le Président, partagé par les membres présents il n'y aura cette année aucun concours, afin de permettre de faire une plus belle exposition en 1895.

M. le président donne lecture de quelques lettres de membres démissionnaires et propose à l'Assemblée l'admission de MM. Julien Robin et Alfred Fourie, à Saint-Mard, présentés par MM. Berthault et Lemarié; de M.

Vincent Petit, propriétaire à Nantouillet présente par MM. Thonnerieux et Lemarié.

Sur la proposition de M. le Président et en conformité d'un désir exprimé à diverses reprises par M. Berthault, il est admis en principe que les garçons jardiniers et les élèves des écoles qui se destinent à l'horticulture seront admis à suivre gratuitement les cours de la Société. Deux médailles seront décernées, chaque année aux deux élèves les plus assidus et les plus méritants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

SAINT-MARD

M. le Président de la Fanfare de Saint-Mard nous communique la note suivante :

La Fanfare L'Avenir de Saint-Mard convoquée le 4 février en Assemblée extraordinaire, pour l'élection des Membres de son comité et de son Chef choisis parmi ses Membres honoraires et Participants, conformément à l'article 3 de ses statuts, a nommé à l'unanimité, par vote à main-levée, les Membres dont les noms suivent :

M. Chevaune, *Président*
M. Faudemer, *Secrétaire-Trésorier*
M. E. Verin, *Vice-président*
M. A. Fourie, *Vice-Trésorier*
M. H. Denercy, *Chef de Fanfare*
MM. Havard, J. Mariotte, Tesson,
Membres participants.

Conformément à l'article 8 de ses statuts, le dit Comité est élu jusqu'au mois de mars mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze.

COMPANS

Il est beaucoup question depuis quelques jours d'une certaine aventurière de grande allure, ancienne artiste

lyrique qui, à la suite de son deuxième tour du monde, épousa en 1880, un millionnaire, M. Moulin, qu'elle ruina en peu d'années.

Habitée à mener une vie désordonnée et à gaspiller des sommes considérables, cette femme eut recours à l'escroquerie et c'est ainsi qu'avec la complicité d'un notaire de Seine-et-Marne, dit-on, elle simula l'acquisition de plusieurs immeubles importants et notamment du château de Compans, qui lui servit à justifier les nombreuses extorsions de marchandises dont plus de trois cents négociants parisiens furent victimes. Croquant avoir affaire à une riche douairière qui en réalité n'était qu'une audacieuse friponne.

La pseudo-marquise de Moullins qui ne sortait qu'en landau et escortée de domestiques en livrée, est on peut dire, une belle aventurière sachant faire valoir et tirer bon parti de ses avantages physiques. Elle n'est pas tout à fait étrangère à Compans car elle en a visité le château il y a quelques mois et elle s'était même engagée à en verser le montant avant le 1^{er} février dernier, entre les mains du propriétaire.

Inutile de dire qu'elle n'a rien versé du tout.

Cette grande faiseuse de dupes que la police a enfin arrêtée à Passy; a déjà été condamnée par contumace pour diverses escroqueries s'élevant à la bagatelle de deux millions.

EVE

Le 11 courant, cinq belges, parmi lesquels les nommés Desterke et Van den Haute, sont entrés dans l'établissement du sieur Schinselholz, aubergiste à Eve, et se sont fait servir cinq litres de vin.

Au moment de régler leur compte, l'un d'eux dit à l'aubergiste: « Nous allons vous payer deux litres, quant au reste, si vous y tenez, vous serez réglé par des coups. » Au même instant, Desterke a saisi un carafon et l'a brisé sur le comptoir, en invitant ses camarades à l'imiter. Ceux-ci n'ont pas hésité; ils se sont emparés des litres et bouteilles de liqueurs à leur portée, et les ont lancés sur le comptoir et dans une glace de 1 m. 20 de large.

Le nommé Damondel, qui venait d'entrer en compagnie du sieur Aufroy, ressortit aussitôt pour éviter les coups de ces forcenés; il attrapa un coup de bouteille sur la figure, qui fut tout en anglantée.

D'autres personnes qui étaient venues au bruit furent menacées et durent s'enfermer dans leur appartement.

Après avoir tout brisé, les cinq brutes sont sorties en proférant toutes sortes de menaces; et ramassant des pierres, ils les lancèrent dans les vitres avec une telle violence, que l'aubergiste et sa femme furent obligés de monter dans leurs chambres pour éviter les projectiles.

Les dégâts causés par ces sauvages s'élèvent à plus de 300 francs.

Desterke et Van den Haute ont été arrêtés; quant aux autres, on espère mettre la main sur eux au premier moment.

(Journal de Senlis)

MORTEFONTAINE

Les vols d'églises continuent, et les voleurs demeurent introuvables.

Le 8 courant, M. le curé de Morfontaine alla déposer après l'office le produit de la quête dans deux petits troncs placés l'un près de l'autre. Il



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 00000 09722

fut fort surpris de trouver les deux entonnoirs de ces troncs dérangés. Il ouvrit les deux petits meubles, et constata qu'ils avaient été dévalisés de leur contenu, évalué à une cinquantaine de francs. Aucune trace d'escalade ni d'effraction n'ayant été remarquée, ni à la porte ni aux fenêtres, on suppose que le malfaiteur aura pénétré dans l'édifice et en sera sorti pendant que le bedeau sonnait l'Angelus du soir et du matin.

Il a dû pour enlever l'argent des troncs se servir d'une petite pièce qu'il introduisait dans les petits entonnoirs, qui en furent élargis par l'opération.

CLAYE-SOUILLY

Le mouvement de la population de la ville de Claye-Souilly, en 1893 s'établit ainsi:

NAISSANCES	
Sexe masculin	25
Sexe féminin	26
Total	51
DÈCES	
Sexe masculin	30
Sexe féminin	20
Total	50
Mariages	12
Divorce	1

VACANCES DE PAQUES

Par décision de M. le Préfet, prise sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, le congé de Pâques dans les écoles publiques du département a été fixé ainsi qu'il suit :

Sortie. — Mercredi, 21 mars 1894, après la classe du soir.

Rentrés. — Lundi, 2 avril, à 8 heures du matin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE DAMMARTIN

Louis Nondin, cultivateur à Dammartin. Roulage, 1 fr. d'amende et frais.

Pigeon Georges, marchand bimbeltier au Mesnil-Amelot. Violences légères sur le nommé Gibert, âgé de 7 ans. 1 journée de travail et frais.

Femme Plardeau du Mesnil-Amelot, violences légères sur la personne de Mme Gauchet. 1 journée de travail et frais.

Piot Félix, au Mesnil-Amelot. Passage sur terrain d'autrui, 1 fr. d'amende et frais.

Schafer Laurent au Mesnil-Amelot. Passage sur terrain d'autrui. 1 franc d'amende et frais.

Pasquier Georges, courrier de poste à Dammartin. Violences légères, sur la personne de M. Coulanjon Antoine. 1 journée de travail et frais.

Pancheret Etienne au Plessis-l'Evêque ivresse publique. 1 fr. d'amende et frais.

Froix Camille, à Dammartin. Roulage 1 fr. d'amende et frais.

MARCHÉ DU 15 MARS 1894

Dammartin

Pain	0 fr. 33 1/2 lek
Beurre	3 fr. 80 "
Œufs	8 fr. 60 le 100

Claye

Pain	0 fr. 30 lek.
Beurre	3 fr. 60 "
Œufs	9 fr. 00 "

FAITS DIVERS

GRESSIER RETROUVÉ

Il a été beaucoup question depuis quelque temps du jeune clerc d'huissier Gressier qui, il y a cinq ans, disparut de chez son patron, M. Maizon, à la Ferté-sous-Jouarre, après

avoir encaissé des sommes importantes.

Il n'est pas mort assassiné, dit le *Petit Parisien*, et n'est pas, par conséquent, enterré, comme l'avait déclaré le récidiviste Parnot, sous le remblai du chemin de fer de Montmirail.

Il vit tranquillement au Brésil vers lequel il avait filé en emportant les 2,000 francs que son patron l'avait chargé de recouvrer.

C'est du moins ce qui résulte de deux lettres de lui saisies chez ses parents.

Ces derniers habitent à Echampeu, un petit hameau situé près de Lizy-sur-Ourcq; c'est là que le juge de Paix et le brigadier de gendarmerie ont, au cours d'une perquisition faite sur commission rogatoire du parquet de Meaux, saisi les deux lettres révélatrices.

Elles indiquent, ces lettres, que les parents, qui d'ailleurs ont en grande partie désintéressé M. Naizon, étaient depuis longtemps fixés sur la retraite du jeune clerc indélicat.

LE KRACH KIEFFER

La presse Meuloise et tous les journaux parisiens s'occupent depuis quelques jours de la disparition de M. Kieffer, qui produit une certaine émotion à Meaux et à Coulommiers où cet industriel a occupé une situation très en vue.

Cet événement est ainsi rapporté par la *Libre Parole* :

Samedi dernier, M. Kieffer, entrepreneur de monte-charges et bâches automatiques, 28 rue Bergère, disparaissait de ses bureaux et de son domicile. Voici dans quelles circonstances :

M. René Kieffer est âgé de 40 ans. Avant de venir s'installer à Paris, il avait habité Coulommiers : ses concitoyens même l'avaient honoré d'un mandat au conseil municipal. Très intelligent, très

intrigant, il avait su se créer dans cette ville une situation assez importante. Il collaborait à quelques journaux de Seine-et-Marne. C'était un personnage.

M. Prével, sénateur de Seine-et-Marne, le prit comme secrétaire.

Kieffer, vint à Paris. Là, il voulut se lancer dans les affaires.

Commandité par M. Voiry, éditeur de musique, 8, rue Drouot, il fonda une société pour l'entreprise de monte-charges et bâches automatiques et installa ses bureaux, 28, rue Bergère.

S'autorisant sur la commandite de M. Voiry, de ses relations avec M. Prével, il voulut faire de grandes entreprises, chercha à tromper le public sur sa situation véritable.

Malgré qu'il fut marié et père de deux enfants, il entretenait une maîtresse de façon très luxueuse. Bientôt, il ne put suffire à ses dépenses exagérées.

Il fit alors une fausse traite de 130,000 fr. et la signa du nom de M. Prével, sénateur.

Lorsque cette traite vint à échéance, l'esroquerie fut immédiatement découverte, mais déjà Kieffer avait disparu.

Il y a quelques jours, le frère de M. Kieffer, redoutant une catastrophe, avait fait part à M. Voiry de ses craintes. Elles étaient, on le voit, trop justifiées.

Hier, à deux heures, M. Mouquin, commissaire de police, s'est présenté au numéro 28 de la rue Bergère et y a saisi tous les livres de comptabilité. Un inspecteur de la Sûreté, M. Houllier, croyons-nous, va se lancer à la poursuite du coupable.

DOT OBLIGATOIRE

Une nouvelle qui va faire le désespoir de bien des jeunes filles :

La dot obligatoire des femmes d'officiers, qui avaient été jusqu'ici de 30,000 fr., sera prochainement élevée à 40,000 fr., en vertu d'un projet de loi de M. Chavoix qui a chance d'aboutir. Cette dot sera déposée à la Caisse

des Dépôts et Consignations, où elle rapportera 4 1/2 0/0.

Ce système, Mesdemoiselles, est pratiqué en Autriche, où le militaire n'est pas riche, chacun sait ça, et où l'on s'en trouve bien.

LE BIEN-ÊTRE DU SOLDAT

En recherchant le meilleur emploi des allocations temporaires, le général Mercier recommande aux commandants de corps d'armée un ensemble de mesures susceptibles d'améliorer le bien-être du soldat.

L'augmentation des rations de viande est désirable à cause de la perte de force résultant du développement de l'instruction. L'utilisation du bœuf des ordinaires de la troupe portera plutôt un accroissement de la ration journalière de viande que sur une distribution de vin.

On généralisera partout l'usage des refectoirs distincts des chambres. Ces améliorations au casernement seront obtenues en resserrant les magasins et les ateliers, qui empiètent souvent sur les pièces nécessaires à une bonne installation des troupes.

Le général Mercier voudrait que nos soldats fussent aussi bien nourris et aussi confortablement logés que les soldats anglais.

En attendant que notre budget soit assez largement doté pour qu'il en soit ainsi, des dispositions hygiéniques ne coûtant rien sont applicables immédiatement. Le ministre de la guerre invite les généraux à développer l'organisation des lavabos, de façon à ce que tout militaire rentrant de permission soit soumis au régime du bain-douche.



Autour de Dammartin

NOTES DE VOYAGE

Nouvelle série

(Suite et fin)

Orthis

L'eau forte consacrée à la belle façade de l'église d'Orthis dans la Renaissance en France permet bien de juger du monument. Les dimensions de celui-ci n'étant pas très considérables, aucun détail n'a été omis par le dessinateur. Il y a cependant une observation à faire au sujet des feuillages d'angle placés sur la corniche inférieure du contrefort de droite : une palme complète n'est pas figurée de chaque côté de l'angle, mais se trouve répétée en quarts, de façon à ce que la ligne médiane soit appliquée sur le sommet de l'angle. C'est absolument le cas des patères pliées que certains architectes de la Renaissance n'ont pas craint de placer à l'angle d'une frise dorique. Les chapiteaux des colonnes du porche, ou plutôt de l'avant-corps, sont formés simplement d'une corbeille peu élevée de délicats feuillages, surmontée d'un rang d'oves.

En contemplant le porche de l'église de Livilliers (Seine-et-Oise) et le petit portail méridional de Saint-Maclou de Pontoise, nous avions eu l'espoir de voir dans la façade d'Orthis une nouvelle œuvre de l'architecte Nicolas Le Mercier, mais l'examen de ce dernier monument nous a laissés dans une complète indecision. Quoi qu'il en soit, le portail d'Orthis demeure un des plus beaux morceaux qu'ait produits la seconde Renaissance. Son unité est parfaite, et nous avons été grandement choqué, en voyant, au Salon de 1891, dans un relevé architectural de l'édifice, la rosace si curieuse, si originale, remplacée par une conception d'une criante banalité.

Evidemment, l'auteur de cette proposition de restauration a entendu corriger une forme vicieuse ! Il a uniquement prouvé qu'il n'avait étudié la Renaissance que sur des œuvres comme la Trinité de Paris ou Saint-Sever de Rouen !

Comme à Longjumeau, le vaisseau est gothique, bien que du XVI^e siècle : le plan est d'ailleurs identique dans les deux édifices. Au nord de la façade s'élève une tour en bâtière un peu plus ancienne. Un heureux concours de circonstances, en empêchant l'érection du portail de la première campagne de travaux, a permis de réserver une place pour le chef-d'œuvre que nous admirons aujourd'hui.

Deux pierres tombales, encore encastrees dans le pavement, attirent l'attention dans l'intérieur de l'église. Sur l'une, qui se voit dans le collatéral nord, nous avons lu en caractères gothiques :

Cy gist noble damoiselle Loise louveret (?) elle vivait veuve de m Jehan Rimert luy vivait escuier sr de vaiche (?)] et d'orthis la quelle decedda audit orthis aagée de ans le xv^e jour doctobre 1587.

L'autre, dans la nef, est la tombe de : NOBLE HOMME DAVID LE ROY VIVANT ESCUYER SEIGNEUR D'OTHY DE BEAUPRÉ ET DE GAINCOURT CONSEILLER ET SECRÉTAIRE DU ROY MAISON ET COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES, LEQUEL DECEDA LE 17^e JOUR DE MAI 1642, AGÉ DE 72 ANS.

SAINT-MARD

L'église de Saint-Mard, à trois nefs, sans transept, remonte au commencement du XIII^e siècle, peut-être même à la fin du XII^e, mais elle a été totalement remaniée au XVI^e siècle, et l'extérieur, comme celui d'un trop grand nombre d'églises aux environs de Dammartin, a été odieusement défiguré à l'époque moderne. On voit sous

le porche la pierre tumulaire de DISCRETE PERSONNE M^r JACQUES POLLE EN SON VIVAT CYRE DE S^t MARC, mort le 3 avril 1663. L. Régnier

TABLETTES HISTORIQUES

Le dimanche 13 décembre 1789, un sieur Billion, horloger à Senlis, mécontent de sa non admission dans la compagnie de l'arquebuse de cette ville, s'embarqua sur le trajet du cortège qui se rendait ce jour là à la cathédrale, pour assister à la bénédiction des drapeaux de la garde nationale, et lorsque la compagnie vint à sa portée, il lâcha contre elle une grêle de balles. On s'élança vers sa maison où il se sauvait de chambre en chambre ; tout à coup un pétard joua et le bâtiment s'écroula avec un fracas épouvantable. Vingt-six personnes furent tuées et quarante blessées dans cet événement. Billion, retrouvé vivant encore sous les décombres, fut pendu le lendemain aux fourches patibulaires. Sa maison fut rasée.

Graves. Not. sur le canton de Senlis. . 120.



De l'Évènement :

Une perle ! Définition du « Vélocipède » (V. Dictionnaire E. Littré, de l'Académie française) :

« Vélocipède, s. m. Sorte de selle (?) supportée par deux roues, situées dans le même plan, que l'on fait tourner avec les pieds. »

Ainsi le vélocipède est une selle qui tourne avec les pieds... à moins que ce ne soit le plan !

Pas de commentaires.

— Eh bien ! docteur, comment trouvez-vous ma belle-mère ?

— Un peu mieux.... Cependant la langue n'est pas bonne.

— Oh ! cela, elle l'avait avant !

Vincent BERTHAULT et FILS

HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la Société Centrale d'Horticulture de France et du département de la Seine; 1^{er} et 2^e prix aux expositions de Paris et à l'exposition universelle de 1889. — Nombreuses récompenses ou médailles, or, vermeil et argent.

M. Vincent BERTHAULT, professeur d'horticulture à Saint-Mard, ex-jardinier-chef d'une grande exploitation; demande immédiatement des APPRENTIS jardiniers avec leçons spéciales, ainsi que des cultivateurs pour la culture des graines.

UN JEUNE MENAGE, le mari Jardinier, la femme Couturière demande place dans une maison bourgeoise.

BONNES RÉFÉRENCES
S'adresser au bureau du Journal

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. JOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste
3 Rue des Deux-Atrés, Paris

à LOUER à DAMMARTIN

Maison Bourgeoise

avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

PURIFIEZ L'AIR DE VOS APPARTEMENTS

PAPIER D'ARMÉNIE

5 cent. la Pochette pour 12 usages
Remise aux dépositaires

ASSURANCES

Sur la Vie et contre l'Incendie

M. Henri DAMART

à SAINT-MARD (Seine-et-Marne)

LE CIDRE ET LE POIRE

Revue mensuelle des intérêts pomologiques

Organe des comices et syndicats agricoles et de sociétés agricoles de France

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration à M. PARD, MULLEH, Secrétaire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

Papeterie E. LEMARIE, à Dammartin

DÉPOT

des Papiers à Cigarettes,
pâte supérieure d'Angoulême

" LE SINCÈRE "

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac

La douzaine 0 fr. 50
La boîte de 100 cah. 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée

La douzaine 0 fr. 60
La boîte de 100 cah. 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. »

" Le Sincère "

papier hygiénique

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine 0 fr. 45
La boîte de 100 cah. 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. »

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix un format plus grand que les cahiers ordinaires

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande de franchise. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires
Abonnements : Un an, 6 fr.; Six mois 3 fr.

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imo. E. Lemarié Dammartin.